

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.	Numéro de permis 2013056	Date d'inspection Le 18 novembre 2025	
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo - Moncton		Numéro de téléphone (506) 854-0230	
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(1) La garderie éducative à temps plein ou à temps partiel est pourvue d'une aire de jeu intérieure dont la superficie minimale est de 3,25 m ² pour chaque enfant qui y est bénéficiaire de services.	30(1)	18 nov. 2025	18 nov. 2025
Commentaires : La mentore en assurance de la qualité a constaté, lors de la vérification des ratios, la présence de 9 enfants dans le local A Solarium, alors que la capacité maximale de ce local est de 8 enfants. Elle a immédiatement informé la personne éducatrice de la situation et demandé que cette non conformité soit corrigée sans délai. Par la suite, la mentore est allée vérifier les ratios dans les autres groupes. À son retour, elle a observé qu'il y avait désormais 10 enfants dans le local A Solarium, malgré son rappel préalable concernant la capacité maximale de 8 enfants. Elle a donc effectué un deuxième rappel. Une éducatrice d'un autre groupe a alors suggéré à la mentore de s'adresser directement à la personne responsable. La mentore a cherché cette dernière et, quelques minutes plus tard, la responsable est arrivée à l'étage. La mentore lui a expliqué la situation, et la responsable a procédé au déplacement de 2 enfants vers une autre salle disposant de l'espace nécessaire. Un rappel est fait que la capacité de chaque local doit être respectée en tout temps. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont aussi été observés au moment de l'inspection de surveillance: -Le ratio enfant-personne éducatrice -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. - Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur, -Les effets personnels portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant et sont rangés séparément pour chaque enfant. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé, en avant-midi, les activités suivantes: lecture individuelle, jeux libres, lavage des mains et passage à la toilette, ainsi que la préparation pour le dodo/repos. Pour les enfants qui ne dorment pas, une histoire audio a été diffusée.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Le 19 novembre 2025

Date

original signé par
Breanna Vautour

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 novembre 2025

Date